

ÉTATS FINANCIERS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

RAPPORT DE LA DIRECTION	1
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT.....	2
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	5
ÉTAT DES RÉSULTATS.....	6
ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ.....	7
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE.....	8
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	9
NOTES COMPLÉMENTAIRES	10

Rapport de la direction

Les états financiers du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'exercice clos le 30 juin 2023 portant la signature électronique 851366762, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière, la direction maintien des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il prend connaissance des états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Brunet Roy Dubé, CPA s.e.n.c.r.l., auditeurs indépendants nommés par la direction, ont procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Brunet Roy Dubé, CPA s.e.n.c.r.l. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Kathlyn Morel, Directrice générale



France D'Aoust, Directrice du Service des ressources financières

Lieu : La Prairie, Qc

Date : 2023-10-12

Rapport de l'auditeur indépendant



TRAFICS 2022-2023

**RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRE ET DES
COMMISSIONS SCOLAIRES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil d'administration

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (ci-après « le Centre de services scolaire ») portant la signature électronique 851366762, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2023, l'état des résultats, l'état de l'excédent (déficit) accumulé lié aux activités, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 8 à 275, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et les renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints portant la signature électronique 851366762 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre des services scolaire au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} avril 2022 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, le Centre de services scolaire a comptabilisé, au 30 juin 2023, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 50 834 283 \$. En lien avec la comptabilisation du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, le Centre de services scolaire a comptabilisé une subvention d'investissement à recevoir au même montant. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne le montant comptabilisé et les informations fournies sur les obligations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, aux informations fournies sur les obligations, à la subvention d'investissement à recevoir, aux revenus de subvention

d'investissement ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2023. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre de services scolaire.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre de services scolaire.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre de services scolaire à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Brunet Roy Dubé, CPA S.C.N.C.R.L.

Le 20 octobre 2023

7100, rue Jean-Talon Est, bureau 1200
Montréal (Anjou), Québec
H1M 3S3

Page auditée

État de la situation financière

au 30 juin 2023

	A	B	C	D	E	F = A - E	
	2023	2022	Variation \$	Variation %	2023	Ajustement d'analyse	
		(redressé)			Version OS		
ACTIFS FINANCIERS							
01100	Encaisse (Découvert bancaire) (page 20)	11 761 002,86	2 250 937,90	9 510 064,96	422%	11 761 002,86	0,00
01190	Équivalents de trésorerie (page 20)	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
01200	Subvention de fonctionnement à recevoir (page 21)	45 050 932,50	62 424 708,74	-17 373 776,24	-28%	45 050 932,50	0,00
01400	Subvention d'investissement à recevoir (page 22)	590 475 699,73	456 539 014,33	133 936 685,40	29%	590 475 699,73	0,00
01480	Subvention à recevoir - Financement (page 22)	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
01300	Taxe scolaire à recevoir	1 195 748,78	957 967,58	237 781,20	25%	1 195 748,78	0,00
01500	Débiteurs (page 23)	6 954 758,46	8 270 186,17	-1 315 427,71	-16%	6 954 758,46	0,00
01600	Stocks destinés à la revente	83 777,76	131 630,27	-47 852,51	-36%	83 777,76	0,00
01700	Placements de portefeuille et prêts (page 24)	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
01990	Autres actifs (page 26)	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
00000	TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	655 521 920,09	530 574 444,99	124 947 475,10	24%	655 521 920,09	0,00
PASSIFS							
03100	Emprunts temporaires à la charge de l'OS (page 30)	0,00	17 000 000,00	-17 000 000,00	-100%	0,00	0,00
03110	Emprunts temporaires faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 30)	152 831 682,12	92 350 448,16	60 481 233,96	65%	152 831 682,12	0,00
03500	Créditeurs et frais courus à payer (page 31)	97 544 751,52	77 166 267,84	20 378 483,68	26%	97 544 751,52	0,00
03450	Subvention d'investissement reportée (page 32)	519 347 582,92	427 592 230,39	91 755 352,53	21%	519 347 582,92	0,00
03400	Revenus perçus d'avance (page 33)	1 622 749,09	2 204 657,60	-581 908,51	-26%	1 622 749,09	0,00
03600	Provision pour avantages sociaux (page 34)	14 774 940,31	14 410 829,71	364 110,60	3%	14 774 940,31	0,00
03700	Dettes à long terme à la charge de l'OS (page 35)	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
03750	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 35)	348 756 170,57	337 068 095,17	11 688 075,40	3%	348 756 170,57	0,00
03250	Passif au titre des sites contaminés (page 36)	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
03800	Autres passifs (page 36)	55 338 365,85	59 735 783,93	-4 397 418,08	-7%	55 338 365,85	0,00
00010	TOTAL DES PASSIFS	1 190 216 242,38	1 027 528 312,80	162 687 929,58	16%	1 190 216 242,38	0,00
00020	ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-534 694 322,29	-496 953 867,81	-37 740 454,48	-8%	-534 694 322,29	0,00
ACTIFS NON FINANCIERS							
01800	Immobilisations corporelles (page 40)	541 732 108,73	456 285 566,65	85 446 542,08	19%	541 732 108,73	0,00
01970	Stocks de fournitures	99 450,04	43 403,94	56 046,10	129%	99 450,04	0,00
01900	Charges payées d'avance (page 49)	616 797,16	149 937,89	466 859,27	311%	616 797,16	0,00
00030	TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	542 448 355,93	456 478 908,48	85 969 447,45	19%	542 448 355,93	0,00
03900	EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	7 754 033,64	-40 474 959,33	48 228 992,97	119%	7 754 033,64	0,00
L'excédent (déficit) accumulé est composé des éléments suivants:							
03910	Excédent (déficit) accumulé lié aux activités (page 4)	7 754 033,64	-40 474 959,33	48 228 992,97	119%	7 754 033,64	0,00
03920	Gains (pertes) de réévaluation cumulés (page 5)	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
03950		7 754 033,64	-40 474 959,33	48 228 992,97	119%	7 754 033,64	0,00

Page auditée

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2023

	A	B	C	D	E	F	G = B - F	
	Budget	Résultats	Résultats	Variation	Variation	Résultats	Ajustement	
	2023	réels	réels	\$	%	réels	d'analyse	
		2023	2022			2023		
			(redressé)			Version OS		
REVENUS								
00010	Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)	328 411 859	342 031 683,34	326 638 992,39	15 392 690,95	5%	342 031 683,34	0,00
00020	Subvention d'investissement (page 51)	1 310 203	32 340 133,51	2 720 285,70	29 619 847,81	1089%	32 340 133,51	0,00
00030	Autres subventions et contributions (page 52)	286 361	481 887,75	354 583,29	127 304,46	36%	481 887,75	0,00
00040	Taxe scolaire (page 53)	23 549 460	23 534 168,82	22 590 113,08	944 055,74	4%	23 534 168,82	0,00
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	595 571	656 415,14	664 516,97	-8 101,83	-1%	656 415,14	0,00
980	Ventes de biens et services (page 55)	20 803 924	23 314 887,01	19 490 531,43	3 824 355,58	20%	23 314 887,01	0,00
00060	Revenus divers (page 56)	366 905	6 748 764,05	1 314 457,73	5 434 306,32	413%	6 748 764,05	0,00
966	Amortissement de la subvention d'investissement reportée (page 32)	18 224 685	35 411 261,54	16 422 532,65	18 988 728,89	116%	35 411 261,54	0,00
00000	Total des revenus	393 548 968	464 519 201,16	390 196 013,24	74 323 187,92	19%	464 519 201,16	0,00
CHARGES								
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)	182 786 520	182 900 368,65	172 565 535,01	10 334 833,64	6%	182 900 368,65	0,00
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	90 716 151	90 948 193,62	81 896 202,50	9 051 991,12	11%	90 948 193,62	0,00
30000	Services d'appoint (page 83)	38 833 871	44 681 264,11	38 574 416,65	6 106 847,46	16%	44 681 264,11	0,00
50000	Activités administratives (page 84)	15 100 766	20 245 218,54	14 777 313,96	5 467 904,58	37%	20 245 218,54	0,00
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	51 954 867	59 045 002,78	55 395 037,19	3 649 965,59	7%	59 045 002,78	0,00
70000	Activités connexes (page 86)	13 656 793	18 668 511,00	14 105 793,58	4 562 717,42	32%	18 668 511,00	0,00
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (page 34)	500 000	364 110,60	2 345 878,36	-1 981 767,76	-84%	364 110,60	0,00
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)	0	-562 461,11	-4 393,87	-558 067,24	-12701%	-562 461,11	0,00
00100	Total des charges	393 548 968	416 290 208,19	379 655 783,38	36 634 424,81	10%	416 290 208,19	0,00
00200	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE LIÉ AUX ACTIVITÉS	0	48 228 992,97	10 540 229,86	37 688 763,11	358%	48 228 992,97	0,00

Page auditée

État de l'excédent (déficit) accumulé lié aux activités

Exercice clos le 30 juin 2023

	A	B
	2023	2022
		(redressé)
00010 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	4 516 967,26	-8 663 133,63
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	-44 991 926,59	-42 352 055,56
00030 Solde redressé	-40 474 959,33	-51 015 189,19
00040 Excédent (déficit) de l'exercice lié aux activités (page 3)	48 228 992,97	10 540 229,86
90000 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	7 754 033,64	-40 474 959,33

Page auditée

État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)

Exercice clos le 30 juin 2023

	A Budget 2023	B Résultats réels 2023	C Résultats réels 2022 (redressé)
00010 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-365 296 064	-443 292 933,69	-365 296 064,04
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0	-53 660 934,12	-51 560 401,37
00000 SOLDE REDRESSÉ	-365 296 064	-496 953 867,81	-416 856 465,41
00030 Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	0	48 228 992,97	10 540 229,86
Variation due aux immobilisations corporelles			
00110 Acquisitions d'immobilisations corporelles (pages 41 et 42)	-641 978 069	-104 183 576,15	-108 270 361,82
00115 Acquisitions d'immobilisations corporelles d'une entité du périmètre comptable (pages 41, 42 et 43)	0	-849 419,00	0,00
00120 Amortissement des immobilisations corporelles (page 43)	18 606 698	19 554 864,18	17 702 728,67
00130 Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	-562 461,11	-4 393,87
00140 Produits de disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	594 050,00	4 788,11
00150 Réductions de valeur d'immobilisations corporelles (page 85)	0	0,00	0,00
00160 Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (page 101)	0	0,00	0,00
00100 Total de la variation due aux immobilisations corporelles	-623 371 371	-85 446 542,08	-90 567 238,91
00200 Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	0	-522 905,37	-70 393,34
00250 Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	0	0,00	0,00
90000 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE	-988 667 435	-534 694 322,29	-496 953 867,80

Page auditée

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2023

	A 2023	B 2022 (redressé)	C 2023 Version OS	D = A - C Ajustement d'analyse
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
00010	48 228 992,97	10 540 229,86	48 228 992,97	0,00
Éléments sans effet sur la trésorerie				
00020	59 281,72	57 312,74	59 281,72	0,00
00030	0,00	0,00	0,00	0,00
00040	364 110,60	2 345 878,36	364 110,60	0,00
00050	-522 905,37	-70 393,34	-522 905,37	0,00
00060	-35 411 261,54	-16 422 532,65	-35 411 261,54	0,00
00070	177 794,20	166 093,87	177 794,20	0,00
00080	19 554 864,18	17 702 728,66	19 554 864,18	0,00
00085	2 413 373,60	2 100 532,75	2 413 373,60	0,00
00090	-562 461,11	-4 393,87	-562 461,11	0,00
00100	0,00	0,00	0,00	0,00
00110	-646 868,72	-16 057 340,30	-646 868,72	0,00
00120	-4 185 390,68	0,00	-4 185 390,68	0,00
00121	-4 060 928,00	0,00	-4 060 928,00	0,00
00122	-124 462,68	0,00	-124 462,68	0,00
00123	0,00	0,00	0,00	0,00
00000	29 469 529,85	358 116,08	29 469 529,85	0,00
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS				
00210	-75 878 092,79	-95 681 736,64	-75 878 092,79	0,00
00220	594 050,00	4 788,11	594 050,00	0,00
00250	0,00	0,00	0,00	0,00
00200	-75 284 042,79	-95 676 948,53	-75 284 042,79	0,00
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN PLACEMENTS				
00230	0,00	0,00	0,00	0,00
00235	0,00	0,00	0,00	0,00
00240	0,00	0,00	0,00	0,00
00245	0,00	0,00	0,00	0,00
00249	0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
00320	38 328 840,30	65 980 676,44	38 328 840,30	0,00
00330	-26 485 496,36	-22 254 884,73	-26 485 496,36	0,00
00340	0,00	0,00	0,00	0,00
00350	0,00	0,00	0,00	0,00
00360	-17 000 000,00	-39 000 000,00	-17 000 000,00	0,00
00370	98 602 233,96	92 350 448,16	98 602 233,96	0,00
00380	-38 121 000,00	0,00	-38 121 000,00	0,00
00300	55 324 577,90	97 076 239,87	55 324 577,90	0,00
00400	9 510 064,96	1 757 407,42	9 510 064,96	0,00
00510	2 250 937,90	493 530,48	2 250 937,90	0,00
90000	11 761 002,86	2 250 937,90	11 761 002,86	0,00

Notes complémentaires

1. STATUTS CONSTITUTIF

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997.

Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la *Loi sur l'instruction publique* au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la CNESST, les obligations liées à la mise hors services d'immobilisations et la provision pour créances douteuse. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le solde disponible.

Taxes scolaires à recevoir et débiteurs

Les taxes scolaires à recevoir et les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P), au Régime de retraite des enseignants (R.R.E), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (R.R.P.E.) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (R.R.A.S.). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice

du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux, de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, des indemnités de départ, de l'assurance traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint le Centre de services scolaire à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs. Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et inclut les coûts de mise hors service, le cas échéant. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments - OMHS	Durée de vie utile estimative*
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseaux de télécommunications	20 ans

* Une nouvelle « composante OMHS » a été créée pour chacun des bâtiments détenus contenant de l'amiante et doit être amortie sur la durée estimative restante jusqu'à leur date de démolition connue ou estimée.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste de « Subventions d'investissement reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les subventions d'investissement reportées sont inscrites graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et subventions reportées

Les subventions du MEQ sont constatées dans l'exercice où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportées » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente des biens et services et les revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens et services consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités ainsi que les pertes réalisées. Les charges comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec, s'il y a, sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1er juillet 2022, le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries a adopté le chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ». Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser, d'évaluer et de présenter le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui font ou non l'objet d'un usage productif. Il établit également les informations à fournir à l'égard de ce passif.

L'effet de l'application de cette norme a été comptabilisé de façon rétroactive modifiée, c'est-à-dire que :

- les dispositions de la norme ont été appliquées aux événements et opérations à compter de la date à laquelle les obligations liées à la mise hors service ont pris naissance. Dans le cas des bâtiments comprenant des matériaux amiantés, il s'agit de l'année 1999;
- les hypothèses et les taux d'actualisation utilisés ont été établis à la date d'application initiale de la norme, le 1er avril 2022.

Cette nouvelle application a eu des répercussions sur les composantes suivantes de l'état des résultats et de l'excédent (déficit) accumulé lié aux activités, sur l'état de la situation financière et sur l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) des exercices financiers terminés le 30 juin 2023 et 30 juin 2022.

Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé à subventionner la valeur des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ayant pris naissance avant le 1^{er} avril 2022 ainsi que les sommes requises afin de pourvoir aux révisions de ces obligations et aux dépenses de désactualisation et d'indexation liées à ces obligations. Cette subvention a été comptabilisée en conformité avec la norme sur les paiements de transfert.

ÉTAT DES RÉSULTATS	2023	2022
Revenus		
Subvention d'investissement	30 790 904	-
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	17 153 735	-
Total des revenus	47 944 639	-
Charges		
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	2 952 712	2 639 871
Excédent (Déficit) de l'exercice liés aux activités	44 991 927	(2 639 871)

ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS	2023	2022
Excédent (Déficit) accumulé lié aux activités au début	(40 474 959)	(51 015 190)
Excédent (Déficit) accumulé lié aux activités à la fin	7 754 034	(40 474 959)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2023	2022
Actifs financiers		
Subvention de fonctionnement à recevoir	-	-
Subvention d'investissement à recevoir	50 834 283	-
Total des actifs financiers	50 834 283	-
Passifs		
Subvention d'investissement reportée	2 889 645	-
Autres passifs (Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations)	50 834 283	53 660 934
Actifs financiers nets (Dette nette)	(2 889 645)	(53 660 934)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	2 889 645	8 669 008
Excédent (Déficit) accumulé à la fin	-	(44 991 926)

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	2023	2022
Actifs financiers nets (Dette nette) au début	(496 953 868)	(416 856 465)
Excédent (Déficit) de l'exercice	48 228 993	10 540 229
Immobilisations corporelles	(85 446 542)	(90 567 239)
Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	(522 905)	(70 393)
Actifs financiers nets (Dette nette) à la fin	(534 694 322)	(496 953 868)

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subvention de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Autres subventions ».

Subvention d'investissement à recevoir

Le détail des différentes subventions d'investissement à recevoir est présenté à la page 22 du rapport financier.

5. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les emprunts et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. La marge de crédit autorisée au 30 juin 2023 est de 41 928 014 \$ (196 910 155 \$ au 30 juin 2022). Il n'y a aucune acceptation bancaire au 30 juin 2023 (17 000 000\$ au 30 juin 2022).

Les marges de crédit auprès du Fonds de financement totalisent 152 831 682\$ (92 350 448\$ au 30 juin 2022) au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0.02 %. Ces emprunts par marge de crédit seront éventuellement convertis en dette à long terme.

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2023	2022
Salaires nets à payer et salaires courus	15 266 761	15 778 583
Déductions à la source à payer et charges sociales à payer	21 733 739	20 563 845
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	36 523 249	14 133 236
Autres créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	20 849 646	24 497 228
Intérêts courus	3 171 357	2 193 376
	97 544 752	77 166 268

7. REVENUS REPORTÉS

Subvention d'investissement reportée

Le détail de la subvention d'investissement reportée est présenté à la page 32 du rapport financier.

8. PROVISIONS POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail de la provision pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les enseignants ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie sont payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

9. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

Règles budgétaires		Montant à l'émission (\$)	Solde au 30 juin 2022 (\$)	Émission de l'exercice (\$)	Remboursement de l'exercice (\$)	Solde au 30 juin 2023 (\$)
Billets – Financement Québec						
2001-2023	6,6260 %	10 378 000	1 663 000	-	1 663 000	-
Total – billets FQ		10 378 000	1 663 000	-	1 663 000	-
Billets – Fonds de Financement						
2013-2023	3,1130 %	21 400 000	14 552 000	-	856 000	13 696 000
2014-2024	3,2710 %	22 076 000	13 802 000	-	1 182 000	12 620 000
2015-2023	2,3360 %	2 480 000	662 000	-	303 000	359 000
2016-2023	1,9200 %	79 448 000	46 488 000	-	6 592 000	39 896 000
2017-2041	3,3490 %	13 300 000	10 640 000	-	532 000	10 108 000
2018-2027	2,9050 %	7 651 000	6 043 000	-	402 000	5 641 000
2018-2043	3,2240 %	31 900 000	26 796 000	-	1 276 000	25 520 000
2018-2035	3,1500 %	13 082 000	10 058 000	-	756 000	9 302 000
2019-2044	3,0470 %	26 100 000	22 968 000	-	1 044 000	21 924 000
2019-2033	2,8450 %	4 752 000	3 741 000	-	337 000	3 404 000
2019-2025	2,4540 %	6 535 000	3 010 000	-	1 175 000	1 835 000
2019-2044	2,4680 %	40 478 000	37 240 000	-	1 619 000	35 621 000
2019-2040	2,4780 %	14 746 000	13 342 000	-	702 000	12 640 000
2020-2023	0,7740 %	1 283 000	427 000	-	427 000	-
2021-2024	0,6660 %	4 107 984	2 738 656	-	1 369 328	1 369 328
2021-2046	2,7120 %	61 038 922	58 597 365	-	2 441 557	56 155 808
2022-2047	2,9060 %	60 439 505	60 439 505	-	2 417 580	58 021 925
2022-2025	1,7150 %	4 173 094	4 173 094	-	1 391 031	2 782 063
2023-2048	4,0860 %	35 670 321	-	35 670 321	-	35 670 321
2023-2026	3,7500 %	2 658 519	-	2 658 519	-	2 658 519
Total – billets FF		453 319 345	335 717 620	38 328 840	24 822 496	349 223 964
Total - billets FQ et FF		463 697 345	337 380 620	38 328 840	26 485 496	349 223 964

Autres que Règles budgétaires		Montant à l'émission (\$)	Solde au 30 juin 2022 (\$)	Émission de l'exercice (\$)	Remboursement de l'exercice (\$)	Solde au 30 juin 2023 (\$)
Billets – Fonds de Financement						
2021-2031	2,084 %	1 368 077	1 368 077	-	124 463	1 243 614
Total - billets FF		1 368 077	1 368 077	-	124 463	1 243 614

Billets

Les billets sont remboursés à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation pour les billets règles budgétaires et par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique pour le billet autres que règles budgétaires. Les versements en capital à effectuer sur les billets au cours des prochains exercices sont les suivants :

2023-2024	73 035 538 \$
2024-2025	27 458 858 \$
2025-2026	13 972 530 \$
2026-2027	13 089 117 \$
2027-2028	16 722 934 \$
2029 et suivantes	206 188 601 \$

10. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les principales obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du Centre des services scolaires des Grandes-Seigneuries concernent le désamiantage des bâtiments.

Le Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries ne détient pas de bâtiments patrimoniaux pour lesquels aucune obligation liée à la mise hors service n'est présentée aux états financiers.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2023			2022
	Désamiantage	Autres	Total	Total
Solde au début	53 660 934	-	53 660 934	51 560 401
Nouvelles obligations de mise hors service	-	-	-	-
Obligations réglées	-	-	-	-
Charge de désactualisation	2 413 373	-	2 413 373	2 100 533
Révision des estimations	(5 240 024)	-	(5 240 024)	-
Solde à la fin	50 834 283	-	50 834 283	53 660 934

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour le désamiantage des bâtiments sont les suivantes :

	Désamiantage
Taux d'actualisation, incluant l'inflation	5,54 %
Période d'actualisation	De 1 an à 58 ans
Taux d'inflation	2,93 %

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 30 juin 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 70 845 399 \$ (63 727 660 \$ au 30 juin 2022).

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier. Le total des immobilisations inclut les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 162 630 088\$ (124 236 868 \$ au 30 juin 2022), soit 162 461 755 \$ (120 355 166 \$ au 30 juin 2022) pour des bâtiments et 168 589\$ (3 881 958 \$ au 30 juin 2022) en aménagement et (256 \$) en développement informatique ((256 \$) au 30 juin 2022). Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 51 406 837 \$ qui est inclus dans les créditeurs et charges à payer. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

12. FLUX DE TRÉSorerIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 6 235 413 \$ (987 333 \$ pour l'exercice précédent). Les intérêts reçus au cours de l'année s'élèvent à 692 556\$ (205 427 \$ pour l'exercice précédent).

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028 et plus	Solde au 30 juin 2023	Solde au 30 juin 2022
CONTRATS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS								
Construction et travaux majeurs	10 584 660 \$	3 352 322 \$	2 747 112 \$	2 147 187 \$	1 590 249 \$	6 360 995 \$	26 782 525 \$	60 734 414 \$
Commandes de mobilier	385 763 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	385 763 \$	1 653 447 \$
	10 970 423 \$	3 352 322 \$	2 747 112 \$	2 147 187 \$	1 590 249 \$	6 360 995 \$	27 168 288 \$	62 387 860 \$
CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION								
Location d'immeubles et modulaires	5 495 046 \$	3 638 379 \$	1 915 916 \$	305 589 \$	- \$	- \$	11 354 930 \$	8 492 457 \$
Autres locations	69 626 \$	7 882 \$	386 \$	- \$	- \$	- \$	77 894 \$	350 832 \$
	5 564 672 \$	3 646 261 \$	1 916 302 \$	305 589 \$	- \$	- \$	11 432 824 \$	8 843 289 \$
CONTRATS POUR L'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET SERVICES								
Transporteurs scolaires	19 565 917 \$	19 565 917 \$	15 450 782 \$	15 450 782 \$	15 450 782 \$	- \$	85 484 180 \$	- \$
Conciergerie et réparations	1 356 531 \$	394 156 \$	315 325 \$	269 742 \$	198 312 \$	793 247 \$	3 327 313 \$	1 574 047 \$
Contrats d'entretien	350 689 \$	1 113 958 \$	996 447 \$	996 447 \$	996 447 \$	- \$	4 453 988 \$	5 451 236 \$
Équipement informatique et licences	787 994 \$	86 870 \$	86 870 \$	86 870 \$	86 870 \$	- \$	1 135 474 \$	1 932 803 \$
	22 061 131 \$	21 160 901 \$	16 849 424 \$	16 803 841 \$	16 732 411 \$	793 247 \$	94 400 955 \$	8 958 086 \$
AUTRES CONTRATS								
Auditeurs externes	40 617 \$	32 494 \$	25 995 \$	20 796 \$	16 637 \$	66 547 \$	203 086 \$	253 854 \$
Autres	2 236 184 \$	90 106 \$	72 085 \$	57 668 \$	46 134 \$	184 537 \$	2 686 714 \$	2 033 267 \$
	2 276 801 \$	122 600 \$	98 080 \$	78 464 \$	62 771 \$	251 084 \$	2 889 800 \$	2 287 121 \$
TOTAL DES OBLIG. CONTRACTUELLES	40 873 020 \$	24 635 824 \$	19 694 616 \$	19 029 491 \$	18 385 431 \$	7 408 326 \$	135 891 867 \$	82 476 356 \$

14. ÉVENTUALITÉS

Griefs

Au 30 juin 2023, le coût total que devrait assumer le Centre de services scolaire, s'il perdait les griefs déposés contre lui, est de l'ordre de 2 263 661 \$ dont une provision de 1 596 825 \$ est comptabilisée aux états financiers.

Autres réclamations

Au 30 juin 2023, une action collective, pour des abus sexuels, contre La Province canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal est en cours. Le recours collectif a été autorisé par le tribunal. Le Centre de services scolaire a été appelé en garantie dans ce recours. En date du 30 juin 2023, la valeur de ce recours est indéterminable et la direction n'est pas en mesure, à la date des états financiers, d'évaluer l'issue de ces réclamations ni les impacts financiers pouvant en découler, le cas échéant.

Au 30 juin 2023, une action collective, pour des agressions sexuelles, contre Les frères du Sacré-Cœur et als. est en cours. Le recours collectif a été autorisé par le tribunal. Le Centre de services scolaire a été appelé en garantie dans ce recours. En date du 30 juin 2023, la valeur de ce recours est indéterminable et la direction n'est pas en mesure, à la date des états financiers, d'évaluer l'issue de ces réclamations ni les impacts financiers pouvant en découler, le cas échéant.

Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces réclamations au 30 juin 2023. Toute somme pouvant résulter du dénouement de ces réclamations sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

15. APPARENTÉS

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Centre de services scolaire. Le principal dirigeant est la directrice générale du Centre de services scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

Aucune transaction n'a été conclue entre le Centre de services scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives.

➤ Les débiteurs incluent un montant de 4 938 829 \$ (5 247 640 \$ au 30 juin 2022) de comptes clients avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec. Les créiteurs ou charges à payer incluent un montant de 36 523 250\$ (11 989 375 \$ au 30 juin 2022) de créiteurs et frais courus avec les ministères et les organismes du gouvernement du Québec. Ces comptes clients et ces créiteurs et frais courus sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

16. GESTION DU RISQUE FINANCIERS

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2023.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs suivant la date de facturation excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin :

	2023	2022
Débiteurs		
Débiteurs non en souffrance	811 071	957 298
Débiteurs en souffrance		
Moins de 3 mois suivant la date de facturation	985 850	909 853
3 mois à moins de 6 mois suivant la date de facturation	302 948	6 410
6 mois à moins de 9 mois jours suivant la date de facturation	2 341 360	3 141 915
9 mois à moins de 12 mois suivant la date de facturation	991 326	26 312
1 an et plus suivant la date de facturation	485 785	441 539
Sous-total	5 918 340	5 483 327
Moins la provision pour créances douteuses	(670 634)	(611 352)
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	5 247 706	4 871 975

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses sont comme suit :

	2023	2022
Solde au 1^{er} juillet	611 352	554 040
Perte de valeur comptabilisée au résultat	147 094	195 896
Montant recouvré	(87 812)	(138 584)
Solde au 30 juin	670 634	611 352

En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs, le Centre de services scolaire estime que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. De plus, il est d'avis que la qualité du crédit des débiteurs qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés et adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard aux emprunts temporaires, aux créditeurs et charges courues à payer, à l'exception des déductions à la source et certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et aux dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers du Centre de services scolaire au 30 juin 2023 se détaillent comme suit :

30 juin 2023	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	152 831 682 \$	-	-	-	152 831 680 \$
Créditeurs et charges courues à payer	97 079 792 \$	385 509 \$	79 451 \$	-	97 544 752 \$
Dettes à long terme	73 035 538 \$	54 520 505 \$	29 274 884 \$	193 636 651 \$	350 467 578 \$
Provision pour avantages sociaux	12 582 470 \$	-	-	2 192 470 \$	14 774 940 \$

30 juin 2022	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	109 350 448 \$	-	-	-	109 350 448 \$
Créditeurs et charges courues à payer	76 634 942 \$	503 742 \$	27 584 \$	-	77 166 268 \$
Dettes à long terme	26 609 959 \$	107 527 970 \$	31 958 425 \$	173 652 343 \$	339 748 697 \$
Provision pour avantages sociaux	12 250 437 \$	-	-	2 160 393 \$	14 410 830 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt ferait augmenter ou diminuer les charges annuelles d'intérêts d'environ 144 583 \$.

Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur des instruments financiers dont l'échéance est à court terme se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance.

La juste valeur des emprunts à taux fixe correspond approximativement à sa valeur comptable puisque les taux d'intérêt applicables en vertu des accords de financement actuels sont comparables à ceux offerts sur le marché.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'année financière 2022 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2023.